



Dossier de candidature Village de Noël d'Aniche

Du mercredi 2 au dimanche 6 décembre 2026

Le village de Noël aura lieu sur la Place Jean Jaurès du mercredi 2 au dimanche 6 décembre 2026.

Il sera constitué de 15 à 20 chalets.

Des critères de sélection ont été déterminés. En effet, l'offre proposée par les exposants doit avoir un lien avec le thème de Noël, les produits artisanaux et locaux sont favorisés. Une vigilance particulière sera apportée à la qualité des produits vendus.

L'originalité et la diversité des produits est attendue ainsi qu'une cohérence de l'offre globale.

La tarification des chalets est fixée par délibération du conseil municipal :

Gratuité pour les Anichois et 50 euros pour les extérieurs, pour les 5 jours avec un chèque de caution de 250 euros.

Horaires du village de Noël :

- Mercredi 2 décembre 2026 : 15h-20h
- Jeudi 3 décembre 2026 : 16h-20h
- Vendredi 4 décembre 2026 : 8h-12h / 15h-21h
- Samedi 5 décembre 2026 : 10h-21h
- Dimanche 6 décembre 2026 : 9h-20h

1. IDENTITÉ DU CANDIDAT

Prénom/Nom :

Raison sociale :

N° de registre commercial :

Activité :

Adresse professionnelle :

Code postal/Ville :

Adresse personnelle :

Code postal/Ville :

Téléphone :

Mail :

Site web :

2. NATURE DES PRODUITS DESTINÉS A LA VENTE

Chaque occupant devra commercialiser des produits en rapport avec le thème de Noël **(joindre impérativement des photos détaillées des articles avec le dossier d'inscription).**

Cocher la ou les cases qui correspondent aux familles de produits que vous souhaitez commercialiser :

- ☐ Jouets et jeux
- ☐ Articles cadeaux : décoration, art de la table...
- ☐ Articles de décoration de Noël
- ☐ Produits alimentaires du terroir : chocolats, macarons, foie gras, champagne, vin
- ☐ Produits de restauration rapide : gaufres, chichis, vins chauds, marrons grillés....
- ☐ Bien-être : cosmétiques, huiles essentielles, savons....
- ☐ Luminaires
- ☐ Bijoux
- ☐ Accessoires de mode
- ☐ Autres, précisez.....

Si vous avez des appareils électriques à brancher dans votre chalet, merci de nous indiquer le type d'appareil ainsi que leur puissance électrique :

.....

Le nombre de chalets disponibles étant limité, une sélection des exposants sera opérée par le service événementiel